

# Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

09-2019

Calais, le 24 décembre 2019

**M PROBST Jean-Benoît (Président)**  
24 quai du Danube 62100 CALAIS.

**M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)**  
155 rue Duguay-Trouin 62100 CALAIS

## **CR de la Réunion du 18/12/2019 à Calais** **(Municipalité – Etat - Région – SNCF – Association)**

**Voir Présentation du COPIL du 18-12-2019 dans Documents SNCF**

**COPIL** : Vous trouverez ci-après un résumé du COPIL voie mère qui a eu lieu à Calais dans les locaux du Conseil Régional, Direction des ports, place de l'Europe à Calais.

**Étaient présents à la réunion** : Une bonne vingtaine de participants : SNCF réseau (3), DREAL (1), Conseil Régional (5 ou 6 personnes), Mme la Maire de Calais (+ 4 personnes des services techniques et urbanisme), Sous Préfet et Association des riverains (2).

Les représentants de la SNCF ont présenté un état d'avancement du projet.  
En fait, rien n'a avancé à ce jour depuis les réunions de concertation publique du printemps 2018 et c'est comme si les dernières réunions de COPIL des mois de juin et septembre 2019 n'avaient servi à rien. On a l'impression de repartir à chaque fois à zéro sur ce projet.

Les décideurs ont redécoupé le projet global en secteurs, correspondant à différentes phases de travaux et de conventionnements (Etat, Région, SNCF).

Il y a lieu de distinguer 2 secteurs :

Le secteur 1 : Fontinettes, centre-ville jusqu'au quai de la Loire.

Le secteur 2 : Du quai de la Loire au port qui passera ou non par la rue Duguay-Trouin suivant le tracé qui sera choisi.

**Secteur 1** : Section urbaine. les travaux qui seront réalisés sont ceux qui ont été présentés lors de la concertation publique en mai 2018.

Toutefois, il faudra maintenant réaliser une enquête publique (fin 2020) avant la mise en place du conventionnement et la réalisation des travaux. Les appareils de voies (aiguillages) seront réaménagés au niveau du quai du Danube, ce qui devrait contribuer à diminuer les nuisances sonores et les vibrations dans ce secteur.

Le conventionnement aurait lieu en 2021 et les travaux ne commenceraient certainement pas avant 2023 au mieux. L'électrification ne sera pas réalisée tant que toute la voie jusqu'au port n'aura pas été rénovée.

**Secteur 2** : Section portuaire.

La signature de la convention pour le lancement des études d'itinéraire alternatif devrait avoir lieu en 2021. Les études auront lieu ensuite. Il ne faut pas espérer de mise en service avant au moins 7 ou 8 ans.

Lors du COPIL, les différents représentants n'étaient déjà pas d'accord sur qui va financer quoi pour ces études. La DUP pour l'achat du terrain d'UMICORE n'est pas encore engagée. UMICORE avait déjà refusé de vendre en fin 2018, et nous en sommes toujours au même point.

**Passage par le technicentre** : l'étude de faisabilité du passage des trains par le technicentre, réalisée par un cabinet indépendant sera finalement rendue en janvier.

Une réunion de restitution avec les riverains devrait être organisée par SNCF réseau. Nous avons insisté sur les très fortes nuisances ressenties par les riverains dues au fonctionnement du technicentre.

**Passages piétons** : au nombre de 2, rues Paul Bert (mairie PN161) Montréal (Pont du Leu) PN 84 : La mise en place devrait avoir lieu à l'automne 2021. La convention a été passée. C'est la seule avancée actuelle.

**Isolation phonique** : Mise en place de réunions avec les riverains de la voie mère en vue de la réalisation d'études de bruit en vue de travaux de traitement de façade. Une partie des fonds prévus au Contrat de Plan Etat Région de 53 millions (2.9 millions d'euros) sera consacrée à l'isolation phonique des logements (double fenêtre, 2<sup>ème</sup> paroi des maisons). 180 logements sont concernés le long du tracé (y compris rue DUGUAY-TROUIN compte tenu du délai avant les travaux sur ce secteur).

Des réunions d'information des riverains auront lieu en **avril 2020**.

Chaque riverain devra signer une convention pour accepter des mesures de bruit dans son logement. Une discussion aura lieu ensuite sur les solutions d'isolation proposées et une convention de travaux sera signée avec le propriétaire.

**Nous avons insisté pour que la réalisation des travaux rue Duguay-Trouin ne pousse pas ensuite pour l'arrêt de l'itinéraire alternatif UMICORE. Cela nous a été confirmé.**

**Engin rail route** : La mise en service d'un tel engin qui remplacerait le tracteur actuel est retardé pour des questions d'homologation. Un tel engin est paraît-il utilisé au BOULOU. Le Conseil Régional doit se renseigner sur les autorisations obtenues là-bas pour un remplacement de la locomotrice actuelle très bruyante. Il doit pour cela contacter VIAA qui a fait la demande.

**Demande de travaux de maintenance sur la voie** notamment rue Duguay-Trouin compte tenu de l'état des voies.

Fin de non recevoir. SNCF a proposé la rénovation complète. C'est ça ou rien. Ils n'envisagent pas de travaux de maintenance simple. Difficile de comprendre les raisons inexplicables.

**Contournement par l'est** : Madame Bouchart a demandé que les études de contournement par l'Est soient reprises. Afin de ne pas encore ralentir plus le reste du projet, ces études seront reprises dans un autre projet Plan stratégique plate formes de fret et ferroutage Région.

**Limitation du trafic de nuit** :

Dans l'attente de la réalisation effective des aménagements prévus, beaucoup plus longue qu'annoncée en 2018, nous avons demandé que le trafic de nuit soit limité de même que l'augmentation du trafic. Aucun engagement de ce côté.

**CPR 2015-2020** : Les représentants présents confirment que le CPR sera prorogé jusqu'en 2022, ce qui maintient le financement du projet de rénovation de la voie mère. Les conventions devraient être passées avant la fin du délai.

**Conclusion** :

SNCF réseau doit présenter un plan avec des délais lors du prochain COPIL. Mais personne autour de la table ne veut s'engager sur des délais.

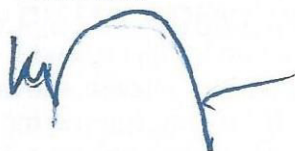
Les acteurs ne reconnaissent pas l'urgence de la situation, liée aux nuisances engendrées par l'augmentation du trafic et les trains de plus en plus longs.

Nous avons mis en garde les décideurs sur l'exaspération des riverains mécontents et leur possibilité d'action, comme rien n'est fait pour réduire les nuisances.

Bonnes fêtes de fin d'année quand même.

Profitez bien de l'interruption du trafic actuel lié à la grève pour bien dormir.

Jean-Benoît PROBST  
Président



J-Pierre GOUVERNEUR  
Secrétaire



Copie : Etat : Ministre, Secrétaire d'état, Préfet, Sous préfet  
SNCF : Président et Intervenants régionaux  
Région : Président, Vice présidents(es), et Autres  
Presse : Nord Littoral et Voix du Nord  
CA et Adhérents Association  
Site Internet